

Convocation du Conseil Municipal

Olivier PEVERELLI
Maire,

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal dont vous faites partie, est invité à se réunir,

le lundi 3 juin à 18h00

Cette réunion se tiendra **Salle Caravane Monde**.

Une note explicative de synthèse concernant l'ordre du jour est jointe à la présente convocation, les documents correspondants vous seront adressés par mail.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Projets de délibération à l'ordre du jour :

- n°2024.048 : Délégations accordées au Maire ;
- n°2024.049 : Ligne Directrices de Gestion des Ressources Humaines (2024-2026) ;
- n°2024.050 : Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche, d'adhésion au service de médiation préalable obligatoire ;
- n°2024.051 : Suppressions – créations de poste et modification du tableau des emplois de la collectivité ;
- n°2024.052 : Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité ;
- n°2024.053 : Tarif amende déjections canines laissées sur le domaine public ;
- n°2024.054 : Demande de subvention au Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes pour les équipement des policiers municipaux ;
- n°2024.055 : Tarifs des activités périscolaires ;
- n°2024.056 : Soutien aux projets de sorties scolaires et classes découvertes des écoles primaires publiques ;
- n°2024.057 : Attributions de subvention au titre de la politique culturelle, de la vie associative et du Fonds associatif ;
- n°2024.058 : Attribution d'une subvention à l'Association Logement Vallée du Rhône (ALVR) ;
- n°2024.059 : Approbation du programme de travaux de rénovation des vestiaires du stade E. Plan et demande de financement auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du dispositif « Rugby, héritage 2023 » ;
- n°2024.060 : Règlement intérieur du parc urbain communal Laparel ;
- n°2024.061 : Convention avec Ardèche Drôme Numérique dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le domaine privé de la commune ;
- n°2024.062 : Cession de la parcelle CI 154 (issue de la division de la parcelle CI 6) ;
- n°2024.063 : Déclassement du domaine public des parcelles AV 414 et AV 415 ;
- n°2024.064 : Subventions accordées au titre de la politique de la ville ;
- n°2024.065 : Demande de financement à l'État au titre de la Dotation Politique de la Ville 2024 ;
- n°2024.066 : Contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre avec le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (SDEA) pour l'aménagement de l'avenue du 8 mai et de l'impasse Chamontin ;
- n°2024.067 : Voirie communale – réhabilitation de l'impasse Saint-Augustin, demande de subvention au Conseil départemental dans le cadre du dispositif « Atout Ruralité 07 » ;
- n°2024.068 : Demande de subvention exceptionnelle au Conseil départemental de l'Ardèche pour les travaux de requalification de la Rue Kléber ;

Le Maire,



Olivier PEVERELLI

Affichée le 28 mai 2024

Copie :

- Le Dauphiné
- La Tribune